

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DIVONNE-LES-BAINS, MARDI 30 JANVIER 2024

Grève nationale du 1^{er} février : des perturbations attendues dans les établissements scolaires



En raison d'une grève nationale prévue ce jeudi 1^{er} février, une forte mobilisation des enseignants grévistes et des atsem est annoncée dans les écoles publiques divonnoises.

Voici la situation telle que nous la connaissons ce mardi :

Ecole maternelle du Centre : 100% des atsem et enseignants sont déclarés grévistes. L'école sera fermée et aucun accueil ne sera assuré. La cantine et le temps périscolaire ne seront pas assurés.

Ecole élémentaire du Centre : les temps scolaire, méridien et périscolaire ne sont pas touchés par le mouvement de grève. **Le fonctionnement est habituel.**

Ecole d'Arbère : un service minimum d'accueil sera mis en place sur le temps scolaire avec le soutien des animateurs d'Alfa3a. La cantine et le temps périscolaire seront assurés.

Ecole Guy de Maupassant : l'accueil sera fortement perturbé avec 100% des atsem et enseignants déclarés grévistes à l'exception de la classe de CM1/CM2 B. Un service minimum d'accueil sera mis en place sur le temps scolaire. La cantine et le temps périscolaire seront assurés en mode dégradé. **Information spéciale pour les enfants de maternelle : aucun personnel encadrant habituel ne sera présent et les enfants seront donc gardés par des animateurs d'Alfa3a, n'exerçant pas à l'école Guy de Maupassant.**

Face à cette importante mobilisation, il est demandé aux parents des enfants dont l'enseignant est déclaré gréviste de les garder, dans la mesure du possible, à leur domicile.

« Le service minimum d'accueil est un « accueil d'urgence » : il n'assure pas une continuité pédagogique. C'est pourquoi nous incitons les parents à garder les enfants chez eux. Néanmoins, le personnel communal sera bien entendu présent jeudi dans les écoles pour garantir leur sécurité. Nous comprenons les difficultés que cette grève peut engendrer et nous faisons tout notre possible pour en limiter les impacts », explique le Maire, Vincent Scattolin.